

La Lettre des Élus Communistes du Conseil Régional de Basse-Normandie



Réagir face à la crise, par Jean CHATELAIS

Le succès de la journée de grève du 19 mars qui fait suite à celle du 29 et à la déception devant l'absence de réponses sérieuses du gouvernement doit nous interpellier.

En effet, élus, représentants de nos concitoyennes et concitoyens, nous avons des responsabilités particulières face à cette situation. Celle d'expertiser, de travailler à la mise en œuvre de réponses concrètes et immédiates et de travailler à la construction d'une vraie alternative permettant de sortir du système capitaliste dont tout le monde convient qu'il vit sa plus grave crise.

Satisfaire les besoins de la population, ce n'est pas affaiblir, mais au contraire muscler l'économie frappée par la récession.

Dans un contexte d'une extrême gravité que nous connaissons, il est utile, dans un premier temps, de revenir sur la question de l'expertise qui n'est pas anecdotique, loin s'en faut.

En effet il ne s'agit pas de la crise que nous avons connue avec la « net économie » il y a quelques années, ni d'une simple crise immobilière aussi profonde soit-elle.

Il s'agit ni plus ni moins, selon Jean-François Copé, Président du Groupe UMP à l'Assemblée Nationale, qui s'exprimait sur une radio publique bien connue, **de la crise d'un système qui va conduire à la destruction d'un demi million d'emplois.**

Au risque d'être qualifié une nouvelle fois de dogmatique par la droite, ajoutons à cette analyse que ce système qui est en cause, contrairement à ce qu'affirme M. Sarkozy qui n'est lui bien sûr pas dogmatique, c'est le capitalisme.

Plus cette crise s'approfondie, plus elle est dévastatrice, plus les femmes et les hommes de ce pays peuvent constater qu'il ne s'agit pas d'une dérive passagère due aux excès du capitalisme. Elle est tout simplement inhérente au système lui-même.

Alors oui, nous avons la responsabilité, dans cet hémicycle, d'être porteurs de propositions se nourrissant des réalités régionales. Sans doute seront-elles de nouveau, elles aussi, qualifiées de dogmatiques, pourtant, elles sont de nature à sortir de cette crise et à ouvrir des perspectives de changement.

En premier lieu, la constitution d'un grand pôle financier public national s'impose, afin de favoriser le crédit sélectif sur le long terme. Ainsi, les taux d'intérêt seraient abaissés jusqu'à zéro si les investissements des entreprises permettaient la création d'emplois sécurisés et bien rémunérés avec des plans de formation adaptés. Cette orientation permettrait une profonde remise en cause des gestions d'entreprises et les soulageraient des charges financières qui pèsent sur la plupart d'entre elles, notamment les PME qui sont très présentes dans notre région.

Il faut investir massivement dans les services publics au lieu de privatiser la Poste ou supprimer 13.500 postes dans l'Éducation Nationale.

Il faut augmenter les salaires et porter le SMIC à 1.500 € pour relancer l'économie.

Il faut mettre l'emploi sous protection par un moratoire sur les licenciements afin d'examiner chaque situation pour ce qu'elle est réellement.

La moralisation commence par la suppression du bouclier fiscal comme le suggèrent enfin et à juste titre certains élus de l'UMP.

A en croire des déclarations tenues dans cet hémicycle par la droite, il y aurait des réponses purement régionales qui pourraient être mises en œuvre dans le consensus. Et bien, ceux qui ont fait ce choix en sont pour leurs frais et la démonstration peut en être faite régionalement.

Certes, nous pouvons engager des deniers publics pour soutenir les salariés de certaines entreprises pour leur permettre d'acquérir une formation qualifiante et garder l'espoir de retrouver un emploi.

Certes nous pouvons redéployer notre programme d'investissement et nous le faisons.

Mais, cela passe, pour notre région, par des exigences à plusieurs niveaux.

Le premier concerne les recettes des collectivités locales. Le Président de la République a annoncé, sans aucune concertation, la suppression de la Taxe Professionnelle, soit 28 Milliards d'€ au plan national. Quid de cette recette essentielle pour les collectivités territoriales dont les investissements représentent 73% des investissements publics ? Nous proposons ici dans cette assemblée depuis des années de **taxer les produits financiers pour financer massivement l'investissement public, il faudra y venir.**

Le second point concerne des exigences en direction des entreprises. **Nous devrions décider de la création d'une commission d'évaluation et de suivi des aides publiques régionales.** La création de cette commission qui s'inspirerait de la loi HUE les communistes sont allés la proposer à Monsieur le Préfet de région le mois dernier, depuis pas de réponse alors que le 18 février Nicolas SARKOZY lui-même a évoqué cette question. Son objectif serait de contrôler les aides publiques au plan régional et d'en valider l'efficacité en terme notamment d'emplois.

Jean CHATELAIS

Président du Groupe,
Conseiller régional délégué aux Marchés Publics,
Membre des Commissions «Finances, Personnel, Plan, Affaires générales» et «Ruralité, Agriculture durable, Tourisme et Littoral»

Marie-Jeanne GOBERT

3ème Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports, Membre des Commissions «Jeunesse, Culture, Sports et loisirs, Relations internationales, Coopération décentralisée et Droits de l'homme» et «Formation tout au long de la vie»

Pierre MOURARET

Président de la Commission «Aménagement du territoire, Transports, Ports et Communications» et Membre de la Commission «Emploi et Reconversion industrielle»

Jean-Claude FORAFO

Membre des Commissions «Développement économique, Commerce, Artisanat, Recherche et Innovation» et «Solidarités, Politique de la Ville, Logement, Santé et Handicap»

CONTACT

Pascale ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de
Basse-Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail :
groupe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir l'intégralité des interventions, n'hésitez pas à nous contacter

La Basse-Normandie à très haut débit

Malgré les efforts accomplis par les Collectivités et par les opérateurs, il reste des «zones blanches», des territoires qui ne sont pas couverts par Internet. Même s'ils sont peu, les personnes vivant sur ces territoires se sentent complètement exclues. De même, un territoire qui n'est pas couvert est handicapé pour son développement économique et l'accueil de nouvelles populations. Le premier rôle de la puissance publique est de créer les conditions d'équité sur tout le territoire. Une première étude rendue au mois de juin, suivie d'une étude plus détaillée en septembre, nous permettra de valider définitivement un **plan d'action pour mettre tout le territoire bas-normand en débit minimum de 2Mb/s**.

La Région lance aussi un **appel à projets concernant la couverture à très haut débit du territoire bas-normand**. Cet appel à projet consiste à accompagner des opérations concrètes et innovantes de mise en place d'infrastructures et de services à très haut débit en direction du citoyen et des entreprises. L'enveloppe prévisionnelle de cet appel à projets pour 2009 est **de l'ordre de 2 à 3 millions d'euros**. La Région accompagnera des projets qui auront pour vocation d'apporter le très haut débit jusque chez l'abonné et de créer les conditions techniques et économiques permettant le déploiement de services innovants pour le citoyen, les entreprises et dans les zones d'activité. Deux types de projets sont éligibles : des projets **structurants**, disposant d'un modèle économique solide et pérenne qui devront respecter les principes de neutralité technologique, de pérennité et de sécurité juridique et des projets **innovants**, permettant d'expérimenter des usages du très haut débit, notamment en zone rurale (télétravail, création de télé centres permettant des usages professionnels, mini datacenters pour des activités ou des usages locaux, ...)

Concernant les **Espaces Publics Numériques (EpnBN)**, la Région a mis en place depuis 2005 une politique ambitieuse de création et de soutien de lieux publics d'accès à Internet. Fin 2008, le réseau EpnBN compte **85 sites** et **76 postes animateurs** (équivalent temps plein) avec plus de **14.000 visites mensuelles**. 44 d'entre eux hébergent un «Point d'accès à la téléformation» (P@T) dont 25 ont à ce jour une activité significative. L'aide de la Région doit être poursuivie en adaptant et distinguant les projets qui ont acquis leur maturité, ceux qui sont encore fragiles ou ceux qui devraient voir le jour dans les territoires non pourvus. Un EpnBN est un lieu de proximité pour accompagner au mieux le citoyen dans la mutation culturelle provoquée par un monde de plus en plus électronique et numérique. Ainsi, il est important d'assurer la qualité et la pérennité de ces lieux d'accueil, la pertinence des services proposés et la qualité de l'animation associée. La Région lance donc un nouvel appel à projets pour la création, le développement et la consolidation d'EpnBN avec 3 objectifs principaux : initier la population régionales aux technologies numériques en favorisant l'appropriation des outils, des usages actuels et futurs du numérique, contribuer à l'insertion, à l'emploi et à la formation tout au long de la vie et contribuer à l'animation et à la dynamique du développement territorial.

Pierre MOURARET

La Journée Jeunesse, convergence des politiques régionales

Le **6 mai 2009** aura lieu pour la première fois en Région une **Journée jeunesse**. A cette occasion, 1.000 jeunes bénéficiant des différents dispositifs régionaux sont invités au Conseil Régional.

C'est un événement important qui met en lumière le travail et l'engagement de tous les services, de l'Éducation à la Formation, en passant par la Culture, le Logement ou les politiques de Transport. **C'est cette transversalité qui a permis la mise en place de ces dispositifs**. La prochaine étape est de faire vivre cette transversalité afin de donner aux jeunes et à leurs familles des outils qui leur permettent de savoir que **les élus régionaux sont à leurs côtés** pour leur permettre d'accéder à des formations, aux loisirs, à la culture, aux sports, mais aussi au logement ou à des déplacements harmonieux.

Cette journée, qui se tiendra en présence de nombreux élus, se construira autour de différents moments d'échanges et de débats avec de nombreux intervenants, des moments de divertissement avec du cinéma et le concert le soir de Grand Corps Malade.

Elle permettra de valoriser ce qui se fait autour du budget participatif que nous avons initié pour permettre d'avoir des programmes culturels, sportifs, de loisirs, d'épanouissement et de construction de la citoyenneté.

Cette journée est la confirmation aujourd'hui que les politiques que nous menons dans notre Région peuvent être valorisées et rencontrer un écho conséquent, positif, au regard de l'engagement de tous.

Marie-Jeanne GOBERT

Motion d'urgence sur le danger de la mise en application de la réforme de l'Université

La Région a adopté à l'unanimité une motion alertant le gouvernement sur la situation grave qu'il fait vivre à la communauté universitaire et demande aux parlementaires de se faire le relais de ces inquiétudes et les défenseurs de l'Université. Elle apporte son soutien à tous ceux qui dénoncent cette atteinte au droit d'étudier par des actions respectueuses des lois de la République et demande au gouvernement de renoncer à l'application de cette réforme et d'engager immédiatement avec la communauté universitaire et les collectivités locales une véritable concertation.

Pour le Groupe Communiste, Jean-Claude FORAFO expose ce que serait l'application du nouveau modèle d'allocation des moyens pour l'IUT Cherbourg Manche. A la rentrée 2010, c'eût été **26 postes d'enseignants supprimés sur 66** et **5 postes d'agents TOS sur 27**. Il faut ajouter à ces suppressions de postes une **baisse de la Dotation globale de Fonctionnement de 46%**. Quelle entreprise pourrait assurer son fonctionnement avec 30% de personnel en moins et 46% de recette en moins? C'est d'autant plus regrettable que **les établissements de Cherbourg-Octeville et Saint-Lô sont extrêmement performants** et dispensent un **enseignement de grande qualité avec un taux de réussite qui dépasse les 90%**.

Si le gouvernement ne recule pas sur l'application de cette réforme, il ne restera que **2 perspectives en 2010 : soit rabaisser à hauteur des moyens la qualité de l'enseignement dispensé, soit fermer l'IUT**.

Il faut donc que la mobilisation continue—comme l'a fait le Conseil d'Administration de l'IUT Cherbourg Manche, toutes tendances confondues—pour que ces projets néfastes ne voient pas le jour. Un territoire qui est capable d'offrir un enseignement universitaire de qualité est un territoire qui se donne les moyens de son attractivité.

Jean-Claude FORAFO